

<https://cnpjdpi.org/Il-faut-des-actes-forts-pour-arreter-les-agressions-israeliennes-contre-le.html>

Il faut des actes forts pour arrêter les agressions israéliennes contre le peuple palestinien

- Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 11 mai 2021

Copyright © Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre

Palestiniens et Israéliens - Tous droits réservés

Il faut des actes forts pour arrêter les agressions israéliennes contre le peuple palestinien

La situation à Jérusalem et dans le territoire palestinien occupé s'aggrave de jour en jour.

La politique de nettoyage ethnique à Jérusalem-Est, la destruction de maisons à Silwan, les expulsions des familles palestiniennes de leurs maisons de Sheikh Jarrah pour les remplacer par des colons s'amplifient. Les agressions des colons sont protégées par l'armée israélienne. Les rassemblements du peuple palestinien pour leur résister sont violemment réprimés.

La semaine dernière, des bandes israéliennes fascistes et suprémacistes ont défilé dans les rues de Jérusalem-Est en criant « Mort aux arabes » et en agressant physiquement les Palestinien-ne-s, en toute impunité.

Après le bouclage d'une partie de Jérusalem, empêchant ainsi les Palestinien-ne-s d'accéder aux lieux de culte pendant cette période de ramadan, l'armée israélienne a investi à plusieurs reprises l'Esplanade des Mosquées, pris d'assaut la Mosquée Al Aqsa, provoquant des heurts, lançant un déluge de bombes assourdissantes et à gaz et tirant sur les Palestinien-ne-s avec des balles métalliques enrobées de caoutchouc. Plus de 500 personnes ont été blessées depuis vendredi 7 mai.

Le peuple palestinien résiste ; il se mobilise en Cisjordanie, à Gaza et en Israël et subit une intense répression dont de nombreux morts à Gaza : 21 personnes dont 9 enfants (au 10 mai).

Plusieurs pays se sont élevés contre ces actes d'agression.

A l'inverse, la France se tait, voire renvoie dos à dos l'occupé et l'occupant.

Le Conseil de sécurité, qui s'est réuni le 10 mai, n'a pas été capable de prendre une décision.

Le gouvernement français doit prendre ses responsabilités. Il doit réagir fermement, condamner sans équivoque l'annexion rampante de la Cisjordanie, la politique menée par Israël pour vider Jérusalem-Est des Palestinien-ne-s, et la violence exercée à l'encontre du peuple palestinien.

Toute politique crédible pour assurer les droits du peuple palestinien exige des actes forts :

- ▶ Prendre des sanctions vis-à-vis d'Israël
- ▶ Soutenir la Cour Pénale Internationale dans sa mission d'enquêter sur les crimes commis en territoire palestinien occupé depuis juin 2014
- ▶ Suspendre les accords commerciaux, militaires et sécuritaires, notamment l'accord d'association de l'Union européenne avec Israël

La dépossession du peuple palestinien, la Nakba, se poursuit sous nos yeux. Nous appelons toute personne attachée au droit international et aux droits humains universels à se mobiliser pour soutenir la résistance du peuple palestinien.

Nous, membres du Collectif pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, appelons à un rassemblement MERCREDI 12 MAI A 16H au métro Invalides pour exiger la fin de la politique d'apartheid de l'État israélien, la protection du peuple palestinien et la fin de l'impunité d'Israël.

Membres du Collectif signataires :

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) - AFD International - AILES Femmes du Maroc - Alternative

Il faut des actes forts pour arrêter les agressions israéliennes contre le peuple palestinien

Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Confédération Générale du Travail (CGT) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5) - Droit-Solidarité - Ensemble ! - Europe Ecologie les Verts (EELV) - Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) - Forum Palestine Citoyenneté - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine - le Mouvement de la Paix - les Femmes en noir - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) - Organisation de Femmes Egalité – Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Parti de l'émancipation du peuple - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Socialistes pour la Paix - Sortir du colonialisme - Une Autre Voix Juive (UAVJ) - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) - Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires.

Paris, le 11 mai 202